

« Activation » : au-delà du slogan...

Daniel Flinker, Collectif Solidarité Contre l'Exclusion, www.ensemble.be

Quel bilan synthétique dresser de l' « activation des chômeurs » en Belgique ? Cet article présente une série de réflexions critiques autour de certains effets de l' « État social actif » sur les travailleurs avec ou sans emploi ?

UN ACCORD HISTORIQUE

En Belgique, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, un pacte est scellé entre forces patronales et monde du travail. Les travailleurs acceptent le capitalisme mais en contrepartie, une part des richesses produites doit leur revenir. Ils consentent à subir les insécurités liées au « marché » pour peu qu'elles soient encadrées, limitées. C'est la naissance de la Sécurité sociale. Ainsi, face au risque de perdre son travail, une personne aura la garantie de percevoir des allocations de chômage...

TRAITÉS DE TOUS LES NOMS...

Ford à Genk, ArcelorMittal à Liège, Duferco/La Louvière, Saint-Gobin Sekurit à Avelais, Caterpillar à Gosselies... Depuis des mois, du Nord au Sud du pays, les restructurations et les fermetures d'entreprises s'enchaînent ; des dizaines de milliers de travailleurs sont licenciés, expulsés du marché du travail, contraints à chômer.

Pourtant, en contradiction avec cette cruelle réalité, un discours s'est méthodiquement propagé. Dorénavant, de victime de la violence du système économique, l'individu sans emploi est devenu, dans l'imaginaire collectif, un profiteur dont il faut couper les vivres, un fainéant à responsabiliser.

Les agressions verbales se multiplient : « glandeurs », « inutiles », « parasites », « surnuméraires », « inemployables » ; les insultes fusent, quotidiennes : « assistés ! », « fainéants ! », « profiteurs ! », « oisifs ! »... Aux chômeurs, le patronat, la plupart des partis politiques et les « créateurs d'opinions »¹ répètent en chœur : « Ici, ce n'est pas *Win for life* : des allocations généreuses à vie, c'est fini ! »

En fait, derrière la stigmatisation dont les chômeurs font l'objet se dessine, depuis une quinzaine d'années en Belgique comme ailleurs en Europe, un triptyque articulant « activation », réduction des salaires et accroissement de la compétitivité des entreprises... un cadre indiscuté, quoique très discutable, des politiques sociales et d'emploi.

1 A ce sujet, voir par exemple, Desbonnet D., « Les chômeurs sont des profiteurs »... *Quand « Le Soir » participe à la curée*. In : Ensemble !, n°74, pp. 16-21.

Remarque : dans le présent article, les 16 références ne se veulent pas exhaustives. Elles renvoient toutes à des articles publiés dans la revue du CSCE, le trimestriel *Ensemble !*, dont les numéros sont téléchargeables gratuitement sur : www.ensemble.be

CHASSE AUX CHÔMEURS

Qu'est-ce qui se cache derrière le slogan publicitaire s'attaquant à la « passivité » des chômeurs ?

La nouvelle rhétorique tourne en boucle, se veut uniforme et sans concessions : les chômeurs sont la cause de leur chômage, pas le mode de production. Pour qu'ils s'en sortent et retournent sur le marché du travail, il ne faut donc pas miser sur la création d'emplois (de qualité) mais sur leur employabilité, l'amélioration de leurs compétences.

Présenté par ses promoteurs comme un coup de pouce donné aux inactifs, le contrôle de « l'activation du comportement de recherche d'emploi » effectué dans ce cadre par les agents de l'Office national pour l'emploi depuis 2004, s'apparente trop souvent à un coup de poing au visage des chômeurs. En effet, au nom de l' « activation », le compteur de l'ONEm indique depuis longtemps plus de 100 000 victimes et chaque mois, ce sont plus de 1 000 personnes qui se voient retirer l'intégralité de leurs revenus de remplacement par le biais de cette chasse aux chômeurs².

Pour autant, il faut prendre conscience que ces contrôles périodiques et successifs, les « électrochocs » dispensés par l'ONEm -un traitement de choc qui martyrise psychologiquement les petites gens, blesse ce qui leur reste d'amour propre, tue la confiance en soi³- n'ont pas pour unique effet l'appauvrissement direct des plus vulnérables, en leur ôtant leurs maigres ressources financières. Plusieurs études le prouvent⁴ : pour survivre, pour subsister, dans les (trop rares) cas où ils arrivent à retrouver du travail, les chômeurs sanctionnés sont contraints de s'agripper au premier boulot venu, quelle qu'en soit la qualité ! De la sorte, ils aboutissent dans des emplois très précaires : à temps partiel, à durée déterminée, dotés de faibles rémunérations...

UNE DÉSTABILISATION DE L'ENSEMBLE DU MONDE DU TRAVAIL

« L'ONEm brandit le bâton mais Actiris et le Forem tiennent la carotte ? », rassurent les propagandistes de l'activation⁵. Les chômeurs subiraient donc de plein fouet une violence institutionnalisée, devraient accomplir de nouveaux « devoirs », afin de bénéficier de nouveaux « droits ». Pourtant, en analysant les mesures qu'ils génèrent, force est de constater que le contrôle et l' « aide » ne forment que les deux revers de la même médaille...

En fait, l'État social actif et sa logique induisent une déstabilisation, une précarisation, de l'ensemble du monde du travail. Quitte, pour ce faire, à ce que l'État sabre dans leurs allocations ou les supprime purement et simplement (c'est la « chasse aux chômeurs »), il faut que les sans-emploi s'activent, se bougent, retournent à tout prix sur le marché du travail.

Le paradigme de l'activation se fonde, en effet, sur un axiome : en dernière instance, créer de l'emploi passe par le développement d'entreprises rendues compétitives grâce à l'engagement de travailleurs malléables et adaptables aux exigences de rentabilité du marché.

2 Voir par exemple, Flinker D., *Chasse aux chômeurs : 100 000 victimes*. In : Ensemble !, n°70, pp. 14-16.

3 Voir par exemple, Allouache A., Flinker D., *Chômeurs sous contrat, chômage sous contrainte*. In : Ensemble !, n°70, pp. 17-19.

4 Voir notamment, Ciccio L., *ONEm-CPAS : le carrousel infernal*. In : Ensemble !, n°67, pp. 35-37.

5 Voir notamment, Flinker D., *De nouvelles armes pour traquer les chômeurs*. In : Ensemble !, n°68, pp. 8-11.

C'est donc activement que les programmes d' « activation » participent aux processus contemporains d'exploitation⁶. Cet effet est particulièrement manifeste quand on observe la face dite « positive » de l'activation : les mesures d' « accompagnement » des chômeurs.

SOUFFRIR D'UN MANQUE... D'EMPLOIS

Évidemment, en soi, aider les chômeurs à trouver du travail, mettre en place des procédures visant à les accompagner vers l'emploi, peut apporter une plus-value à ceux qui en bénéficient. Mais actuellement, sur un marché en pénurie d'emplois⁷, on peut accompagner les chômeurs tant qu'on veut, tant qu'on peut, mais vers où ? Vers où « accompagner » les chômeurs⁸ ? Il n'existe tout simplement pas assez d'emplois pour tout le monde⁹!

Ce constat démontre que l'unique solution envisagée pour combattre l'inactivité- en se focalisant sur le chômeur comme cause et solution du problème ; puisqu'elle empêche de s'interroger sur la quantité d'emplois disponibles - ne constitue, au mieux, qu'un pis-aller, n'attaque le chômage structurel qu'à la marge.

CETTE POLITIQUE NE CONSERVE DE L'ACCOMPAGNEMENT QUE LE NOM

Autre situation remarquable, qui interpelle : un écart de plus en plus significatif se fait jour entre l'ambition proposant d'offrir un accompagnement personnalisé vers l'emploi et la réalité des mesures progressivement introduites à Actiris, au Forem ou au Vdab¹⁰.

Au fil du temps, l' « accompagnement » devient toujours plus standardisé¹¹ et contraint¹²; amène un nombre croissant de chômeurs jusqu'à la sanction de l'ONEm¹³... un phénomène des plus déroutants, aussi pour les travailleurs sociaux de ce secteur.

AU BOULOT !

Surtout, une constatation mérite d'être formulée à propos de la qualité des emplois proposés dans le cadre de ces programmes d' « aide » car les parcours d'insertion professionnelle conduisent trop systématiquement vers des jobs « low cost »¹⁴, des emplois « Rosetta », atypiques, dérogeant à la norme de travail, malmenant la Sécu à coups de réductions de « charges patronales », obligeant la collectivité à supporter -par

6 Voir à ce sujet, Flinker D., *Le chômage, un facteur productif*. In : Ensemble !, n°67, pp. 60-61.

7 Il y a un peu plus d'un an, le patron d'Actiris se plaignait de n'avoir qu'une offre d'emploi à proposer à 55 demandeurs d'emploi faiblement qualifiés. En Wallonie, on parle généralement d'une offre à pourvoir pour 30 chercheurs d'emploi même si une étude récente cite le chiffre d'une offre pour cinq postulants. Dès lors, quelles que soient les données en provenance de sources diverses, le constat reste identique. Même si les programmes d'accompagnement vers l'emploi fournissaient un rendement maximal, ils n'apporteraient des solutions qu'à un nombre très restreint de chômeurs... tout en omettant de s'interroger sur la qualité des emplois disponibles.

8 Voir par exemple, Flinker D., *Accompagnement, ce qu'on omet de nous dire...* In : Ensemble !, n°68, pp. 12-15.

9 Pour une analyse plus approfondie de ce problème à Bruxelles, voir notamment : Englert M., *Manque d'emplois ou manque d'employabilité ?* In : Ensemble !, n°69, pp. 27-29.

10 Voir notamment : Flinker D., *Forem : en grève !* In : Ensemble !, n°73, pp. 12-13.

11 Voir par exemple, Flinker D., *Désobéir à Actiris*. In : Ensemble !, n°71, pp. 38-43.

12 Voir par exemple, Esteveny H., *L'ISP à Bruxelles : répondre aux besoins des chômeurs ou aux exigences des employeurs ?* In : Ensemble !, n°71, pp. 44-48.

13 Voir par exemple, Bouchez F., Schaeck B., *Forem conseil ou Forem contrôle ?* In : Ensemble !, n°71, pp. 49-53.

14 Une étude universitaire a ainsi démontré que les formations dispensées par le Forem pour des secteurs dits « en pénurie de main-d'œuvre » conduisent à l'emploi précaire (plus précaire encore que pour les chômeurs qui ne suivent pas ces formations). Masset D., *Des formations pour résoudre la pénurie de main-d'œuvre ?* In : Ensemble !, n°69, pp. 30-31.

l'entremise des allocations « activées »- une part des salaires des chômeurs engagés. « Grâce » au contrat *win win*, par exemple, un employeur ne paye son travailleur que cinq euros de l'heure ; le reste est à notre charge¹⁵.

Cette logique d'insécurité sociale risque bientôt d'atteindre son apogée : une volonté politique se profile en effet, visant à créer une catégorie de chômeurs dits « MMPP ». Il est envisagé, pour les chômeurs catégorisés comme « les plus éloignés de l'emploi » pour raisons « médicales, mentales, psychologiques ou psychiatriques », les MMPP, de combiner des soins médicaux obligatoires (en vue de les rendre employables et non de les soigner) et du travail gratuit¹⁶ !

Quel travailleur en place pourra les concurrencer ? Aux chômeurs, il sera bientôt offert du travail, sans salaire... Elle est bel et bien révolue l'époque de l'État « protecteur » où la Sécurité sociale avait pour vocation de répartir les richesses : place à l'État « précarisateur ». Par ce biais, l'« activation des chômeurs » renforce la rentabilité des entreprises... mais sans pour autant, et c'est le comble, créer de l'emploi, puisque les profits ainsi réalisés atterrissent essentiellement dans la poche des actionnaires...

WHO'S WHO ?

Dès lors, qui mérite d'être taxé d'« assistés » ? Les chômeurs appauvris, pressés de travailler à temps plein pour dénicher un job ou les patrons qui se gavent des aides de l'État dès lors qu'ils en embauchent ?

Où se cachent les profiteurs ? Chez les travailleurs avec ou sans emploi sommés de se disputer la place, d'être toujours plus concurrentiels et exploitables ou parmi tous ces businessmen, sous assistance étatique, qui bénéficient de « cadeaux fiscaux » et jouissent d'une main-d'œuvre aux conditions de travail dégradées ?

Qui parasite notre économie ? Ceux qui veulent travailler, gagner un salaire et se projeter dans la vie ou les actionnaires « shootés au chômage », qui dopent leurs profits sur le dos des chômeurs mis à l'emploi ?

UN BILAN CONTRASTÉ

Une chose est sûre : l'« activation des chômeurs », ça ne marche pas ! Seize années après la mise en place de la Stratégie européenne pour l'emploi, le taux de chômage bat tous les records dans la zone euro.

Une autre chose est certaine : l'activation, ça marche très bien... du point de vue des « entrepreneurs ». Ce paradigme est une arme de paupérisation massive d'une redoutable efficacité.

15 Demonté T., d'Amore R., Coumont J., *Plan win-win ou... out-out ?* In : Ensemble !, n°69, pp. 32-33.

16 Voir par exemple, Akhaloui M., Carton R., *Article 60, Activa, Win Win, MMPP... Nous sommes tous des travailleurs !* In : Ensemble !, n°72, pp. 18-23.